



**1^{er} COLLOQUE du CDCA18,
formation personnes âgées**

**« LES SÉNIORS ET LES NOUVELLES
TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION »**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU CHER**

DOSSIER de PRESSE

Conférence de presse – Mardi 25 septembre 2018



Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie du Cher, formation personnes âgées, organise son 1^{er} colloque ayant pour thème « Les seniors et les nouvelles technologies de la communication », le mardi 2 octobre 2018 à 14h, au Palais d'Auron à Bourges.

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA) ?

La loi du 29 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement, a prévu la fusion de deux instances consultatives : le Comité départemental des retraités et des personnes âgées du Cher (CODERPA) et le Conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH), en un seul Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).

Le CDCA a pour mission d'assurer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.

Le mandat des membres du CDCA est fixé à 3 ans et doit se réunir en formation plénière au moins 2 fois par an. Il est sous la responsabilité du Président du Conseil départemental, et est composé au maximum de 48 membres répartis entre 4 collèges :

- 1^{er} collège : les usagers des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs proches aidants
- 2^{ème} collège : les institutions (ARS, ANAH, assurances vieillesse et maladie...)
- 3^{ème} collège : les organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées
- 4^{ème} collège : les personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et handicapées





LE COLLOQUE

Le colloque sera animé par le Docteur Elisabeth HOVASSE-PRELY, membre du CDCA18.

Le programme :

- ✓ **13h30 – 14h00** : Accueil des participants
- ✓ **14h00 – 14h30** : Ouverture du colloque
 - Mme Marie-Odette TURE, Vice-présidente de la formation personnes âgées du CDCA18
 - M. Pascal BLANC, Maire de Bourges
 - M. Michel AUTISSIER, Président du Conseil départemental du Cher et Président du CDCA18
 - Mme Catherine FERRIER, Préfète du Cher
- ✓ **14h30 -15h00** : Introduction
 - M.GUIEZE, professeur en philosophie
 - « Les séniors face aux enjeux d'Internet »
- ✓ **15h00 – 15h30 : Présentation de la télémédecine**
 - Mme Izia BERGER, Télésanté Centre pour le Cher
 - Mme SENESON, CPAM du Cher
- ✓ **15h30 -16h00** : « **Internet entre le médecin et le patient...** »
 - Docteur AGBODJAN
- ✓ **16H00 - 16H45** : « **Se former à Internet (où, quand, comment ?)** »
Présentation du Mobile multimédia du Cher, de la formation initiation « Les Z@ccros du Net » et du Bus Numérique Carsat
- ✓ **16h45 – 17h15** : Débat avec la salle
- ✓ **17h15** : Conclusion et présentation du thème retenu pour 2019
 - Mme Dominique TALLAN, Membre du CDCA18





https://twitter.com/cg_18

<https://www.facebook.com/conseilgeneral18>

http://www.dailymotion.com/cg_18



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322
18023 BOURGES CEDEX

Contact presse : Sandrine Pain 02 48 27 81 96 / 06 73 76 38 50



- 4 -

DOSSIER de PRESSE

Conférence de presse – Mardi 25 septembre 2017